

# **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES STYL'APPART**

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») sont proposées par la SARL IMOQUAL RHONE ALPES immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 500 832 027 dont le siège social se situe au 541, Chemin du Riveau 69270 Cailloux sur Fontaines, sous la dénomination commerciale « STYL'APPART » (« ci-après l'hébergeur »). Elles s'appliquent en complément des Conditions Générales d'Utilisation du site [www.stylappart.com](http://www.stylappart.com) qui y sont présentées.

STYL'APPART propose la réservation de nuitées en appartements meublées pour des locations courtes durées sur Lyon. Voici la liste des appartements gérés et loués par STYLAPPART sur son site :

- La Suite Saint Jean : 5 rue Saint-Jean 69005 Lyon, France
- La Suite Saint Barth : 3 Place Saint-Paul 69005 Lyon, France
- La Suite Saint Paul : 6B rue Docteur Augros 69005 Lyon, France
- La Suite des Gônes : 2 rue de la Loge 69005 Lyon, France

Nous vous invitons à lire attentivement ces CGV, à les imprimer et/ou à les sauvegarder sur un support durable, avant de procéder à votre réservation. Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepte intégralement et sans réserve avant toute validation d'une réservation d'un appartement. Cette acceptation pourra notamment consister, pour le Client, à cocher la case correspondant à la phrase d'acceptation des présentes CGV, telle que, par exemple, « *Je reconnais avoir lu et accepté l'ensemble des conditions générales de vente publiées sur le site internet* ». Le fait de cocher cette case sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client. *La réservation implique en elle-même l'acceptation sans réserve de ces présentes conditions générales de vente, nommées CGV.*

## **Article 1 – Application et opposabilité des CGV**

Les présentes CGV s'appliquent à toute location de nuitées d'un ou plusieurs des appartements gérés par l'hébergeur (ci-après « les réservations ») passée sur le site e-commerce STYL'APPART accessible sur le site Internet [www.stylappart.com](http://www.stylappart.com) ou sur toute autre plateforme de réservation en ligne telle que Booking.com, Airbnb.com, Expedia.com ou Tripadvisor.com, (liste non exhaustive) par le client, personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale (ci-après « le Client » ou « l'internaute ») à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les présentes CGV ont pour objectif de définir les droits et obligations entre l'hébergeur et toute personne visitant ou effectuant une location via le site [www.stylappart.com](http://www.stylappart.com), ou n'importe quelle autre plateforme de réservation, ci-après dénommé « le client ». L'hébergeur et le client (ci-après « Les parties ») conviennent que leurs relations seront régies exclusivement par ces conditions générales.

Les présentes CGV sont accessibles directement sur le site internet et peuvent faire l'objet de modifications et/ou d'adaptation à tout moment. Les CGV applicables au Client sont celles en vigueur au jour de sa réservation.

Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions ou documents contradictoires, notamment ceux proposés par le Client, sur lesquels elles prévaudront.

## **Article 2 – Modalités de conclusion du contrat**

### 2.1 Le contrat

Les hébergements et services proposés pour chaque réservation sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. STYL'APPART s'engage à fournir aux Clients des informations justes, claires, précises et réactualisées sur ses Services et ses hébergements ainsi que sur ses prix.

L'hébergeur se réserve toutefois expressément la possibilité d'apporter des modifications aux informations relatives aux prix des locations proposées, ainsi qu'aux dates d'ouverture et de fermeture des appartements proposés, selon les modalités définies dans les conditions générales de ventes ci-après et ce, sans que ces éventuelles modifications engagent STYL'APPART.

L'ensemble des réservations effectuées doivent être réalisé par l'intermédiaire du site ou de toute autre plateforme de réservation de nuitée agréée par l'hébergeur.

Il est convenu ce qui suit : STYL'APPART propose des appartements meublés pour 1 (une) personne et 1 (une) nuitée au minimum jusqu'à 3 mois maximum. L'occupation du logement est strictement limitée au nombre de personnes indiqué sur le site pour chaque appartement. Ces logements ne sont nullement destinés à constituer des résidences principales ni mêmes des résidences secondaires, de sorte que le client ne peut pas établir sa résidence dans les lieux que ce soit de manière continue ou discontinue. STYL'APPART met en conséquence ses appartements à l'usage des clients pour des périodes temporaires. Le contrat est conclu intuitu personae et à durée déterminée (date arrivée et date départ indiquées lors de la réservation). STYL'APPART utilise un système de réservation tiers ROOMCLOUD sur son site internet. Le traitement des réservations découlant de l'utilisation du site sera régi par les conditions et la politique de confidentialité du système de réservation partenaire de STYL'APPART. STYL'APPART décline ainsi toute responsabilité en cas d'erreur due au système de réservation. Le client déclare avoir 18 ans et la capacité juridique à contracter sur le site stylappart.com ainsi qu'à respecter les présentes CGV ou être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer une commande sur le site stylappart.com.

La réservation se fait en plusieurs étapes :

- Afin de louer un appartement, le client est invité à choisir en ligne une date d'arrivée, une date de départ, le nombre de personnes souhaitant séjourner.
- Il choisit ensuite l'hébergement qu'il souhaite occuper (selon les propositions) ainsi que les différentes options y afférentes en fonction des disponibilités.
- Le Client est tenu de remplir un formulaire de réservation dans lequel il précise notamment les données permettant son identification, à savoir ses nom et prénom, son numéro de téléphone, son adresse email valide, l'adresse de facturation et de domicile. Toutes les réservations passées doivent être dûment remplies et doivent préciser ces informations nécessaires.
- Le Client est dirigé vers l'outil de paiement sécurisé pour saisir ses coordonnées bancaires dans l'espace réservé à cet effet, puis à valider le paiement, selon les modalités décrites à l'article 3 ci-après. Le paiement sera effectué et validé dès que l'hébergeur en recevra la notification.
- Le client reçoit ensuite de STYL'APPART un e-mail de confirmation de l'enregistrement de sa réservation. Le contrat de vente est conclu entre STYL'APPART et le Client dès que ce dernier aura reçu la confirmation de réservation.

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et la validation finale de la commande (règlement de l'internaute) valent preuve de l'intégralité de la commande. Cette validation vaut signature et acceptation du contrat de location et de toutes les opérations passées sur le site styl'appart.com par l'internaute. Dans le cas d'une commande dont le montant dépasse 100€ (cent euros), ainsi que dans le cadre de contrôles anti-fraude ayant pour but de sécuriser les transactions de ses clients, STYL'APPART sera en droit de demander à l'internaute de fournir un ou plusieurs justificatifs de domicile et/ou copie de carte d'identité par e-mail avant de valider sa commande. La commande ne sera alors définitive qu'à réception par l'hébergeur de ces documents et envoi de l'e-mail de confirmation. A défaut de la réception de ces pièces ou si celles-ci ne permettent pas d'identifier de manière certaine l'identité de l'auteur de la commande et la réalité de sa domiciliation, l'hébergeur se réserve le droit de ne pas accepter la commande.

STYL'APPART se réserve le droit de refuser une commande s'il existe un litige antérieur en cours ou bien un niveau de commande anormalement élevé. Sauf preuve contraire, nos registres informatiques et ceux de nos prestataires, conservés dans des conditions raisonnables de sécurité, constitueront la preuve de l'ensemble des transactions passées entre STYL'APPART et l'internaute. L'hébergeur procède à un archivage des bons de commande et des factures sur un support fiable. Conformément aux dispositions législatives, l'internaute pourra avoir accès à sa facture sur simple demande, pour les commandes d'un montant supérieur ou égal à 100€ (cent euros). STYL'APPART recommande au client de conserver l'e-mail de validation de sa commande.

Dès validation de la commande, les codes d'accès du logement seront remis au client. La divulgation de ces codes d'accès à des tiers peut entraîner des poursuites.

Il est convenu que l'hébergeur s'engage à fournir par mail toutes les informations nécessaires à la bonne exécution de la réservation. Le client s'engage quant à lui à lire et accuser réception des informations envoyées par mail.

## 2.2 Durée du Contrat

Ce contrat de location produit effet pour la durée indiquée et réglée sur la réservation (commande avec date arrivée et départ). En application des dispositions de l'article 1737 du code civil, le contrat cessera de plein droit sans qu'il soit nécessaire de donner un congé. Compte tenu de l'impossibilité de faire des locaux une résidence principale ou secondaire, le client dont le contrat de location sera arrivé à expiration ne pourra prétendre au maintien dans les locaux objets dudit contrat et devra avoir libéré le logement le jour de fin du contrat au plus tard à 11h (onze heure) pour permettre la libre jouissance des lieux par l'hébergeur.

Le maintien dans les lieux ne pourra être interprété comme une tacite reconduction du présent contrat mais comme une occupation sans droit ni titre ouvrant droit à l'hébergeur à toute mesure d'exécution pour retrouver la libre jouissance des lieux. Il est expressément prévu que la perception de toute indemnité au profit du hébergeur postérieurement au terme du contrat de location ne saurait être interprétée comme un accord tacite à la reconduction du contrat de location en application de l'article 1738 du code civil, seul le règlement par carte bancaire du client d'une nouvelle commande pouvant permettre un nouveau contrat de location. Les termes du contrat de location

(CGV) figurant sur la commande du client qui doit obligatoirement les accepter pour régler sa commande en carte bancaire.

En outre si le client souhaite prolonger son séjour, le client doit obligatoirement faire une demande auprès de l'hébergeur. STYL'APPART ne peut garantir la disponibilité et le maintien du tarif pour cette nouvelle commande, le client pourra également se voir proposer à la location un appartement meublé différent de celui loué initialement. stylappart.com se réserve toutefois le droit de refuser une nouvelle commande. Par ailleurs, toute nouvelle commande est soumise au respect des conditions énoncées dans l'article 2 des présentes CGV.

Tout départ anticipé sera considéré comme une annulation de séjour, se reporter à l'article 3.4 des présentes CGV.

### **Article 3 – Prix et modalités de paiement**

#### 3.1 Prix des Services

L'accès au site internet ainsi que la présentation des Services et des appartements est gratuit pour le Client. Seule la réservation d'un /des appartement(s) fera l'objet d'un règlement par ce dernier.

Les prix des nuitées sont mentionnés sur le site ou sur les plateformes de réservation dans les descriptifs des Services en euros et toutes taxes comprises. Les prix applicables sont ceux valables au jour de la réservation par le Client, à l'exception d'éventuelle demande sur-mesure formulée par le Client à l'hébergeur.

Comme mentionné au sein des Conditions Générales d'Utilisation expressément acceptées par le Client, des promotions ou des offres spéciales peuvent être proposées par STYL'APPART de manière ponctuelle par le biais du site internet et/ou des plateformes de réservation. Les Clients peuvent alors utiliser ces codes promotionnels au cours de la procédure de réservation des Services conduisant à une réduction sur le prix total des nuitées réservées.

Les prix des réservations et les coûts supplémentaires liés à l'ajout d'options sont indiqués, de manière claire et compréhensible, sur le récapitulatif de la réservation. Avant de passer la réservation, le Client est tenu de confirmer le récapitulatif.

Les prix seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la confirmation de la réservation. Une facture récapitulant la réservation ainsi que leur coût sera adressée au Client.

Des tarifs dégressifs peuvent être appliqués en fonction de la durée du séjour choisie par le client.

Les prix sont susceptibles de varier.

#### 3.2 Modification de la commande et frais supplémentaires

Les prix s'entendent en euros, il appartient à l'internaute d'apprécier avant de régler la totalité de sa commande si le prix lui convient. Toute modification de la part du client, ultérieure au règlement de sa commande (changement de date ... ) pourra entraîner des frais de modification.

D'autre part, si l'internaute souhaite modifier sa commande ultérieurement au règlement de sa commande, l'hébergeur ne peut garantir que cette modification soit appliquée, les prix figurant sur le site et sur les brochures s'entendent par logement seul. La totalité du séjour est débitée sur la carte de crédit à la commande qui se transformera alors en réservation ferme.

L'occupation du logement est strictement limité au nombre de personnes indiqué lors de la réservation. En cas de dépassement, les clients doivent s'acquitter du montant défini sur le site ou les plateformes de réservation pour chaque nouvel occupant. Ces frais doivent être réglés lors de la réservation ou seront débitées de la carte de crédit du client à son arrivée ou pourront être réglés en espèces avec accord préalable de l'hébergeur.

Il en est de même pour certains services annexes tels que ceux listés dans le tableau ci-dessous. Les tarifs de bases correspondent au tarif en vigueur lors de la réservation. Si le client ne déclare pas l'utilisation de certains services, l'hébergeur peut demander le règlement au client du tarif de base ainsi que des frais de régularisation afférents au(x) service(s) en question :

| <b>SERVICE</b>            | <b>TARIF DE BASE</b>   | <b>FRAIS DE RÉGULARISATION</b>  |
|---------------------------|--|---|
| Ménage de base            | 15 € (quinze euros)  | 10€ (dix euros)   |
| Animaux de compagnies     | 5 € (cinq euros) par nuit par animal                             | 5 € (cinq euros)  |
| Voyageur supplémentaire   | Au-delà de 2 voyageurs : 20€ (vingt euros) par nuit par personne | 5 € (cinq euros)  |
| Lit supplémentaire        | 10€ (dix euros) par nuit   | 5 € (cinq euros)  |
| Consommations du mini bar | Tarif affiché dans les appartements pour chaque produit consommé | 5 € (cinq euros)  |
| Nettoyage spécifique      |  | Prix défini par la facture de l'équipe d'entretien + frais éventuels de transaction |

Les consommations électriques et d'eau sont facturées de manière forfaitaire dans certains cas (notamment en cas de séjour long), elles pourront faire l'objet d'une régularisation au départ du client en cas de dépassement (sur relevé des compteurs et sur facture au prix du fournisseur en vigueur).

En cas de force majeure, STYL'APPART se réserve le droit de modifier la réservation du client, notamment le lieu d'hébergement pour un appartement de qualité et de standing équivalent. L'hébergeur devra au préalable en informer le client et s'assurer de son acceptation. Le prix de la réservation pourra être modifié en conséquence.

### 3.3 Modalités de paiement

Le règlement pourra s'effectuer en deux fois. Un acompte de 25% des coûts afférents à l'hébergement et au(x) Service(s) réservés devront être réglés par le client le jour de la réservation, directement sur le site internet ou une des Plateforme de réservation conformément au processus prévu à cet effet. Puis les 75% restants 15 jours avant l'arrivée du client prévu sur la réservation.

L'hébergeur peut cependant demander au client de régler la totalité des coûts afférents à l'hébergement et au(x) Service(s) réservés, directement sur le site internet ou une des Plateforme de réservation conformément au processus prévu à cet effet. Dès lors la réservation sera considérée comme ferme. STYL'APPART ne pouvant subir les conséquences de situations qui vous sont propres, tout séjour annulé, interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Seules les réservations réglées en totalité et irrévocables seront prises en compte dans la limite des places disponibles. Le système informatique auquel le client se connecte accepte les règlements en ligne, et gère les disponibilités au moment de la consultation et de la réservation.

STYL'APPART utilise le système de paiement sécurisé tiers PayPal. Le traitement des paiements ou des crédits éventuels découlant de l'utilisation de la Plateforme de réservation ou du site internet sera régi par les conditions et la politique de confidentialité du système de paiement partenaire de STYL'APPART et par les conditions de l'émetteur de la carte de crédit du Client. STYL'APPART décline ainsi toute responsabilité en cas d'erreur due au système de paiement.

STYL'APPART informera le client en cas de constat de sa carte de crédit invalide (non débitable) ce dernier aura alors 24h pour modifier sa carte ou en faire valider une nouvelle par l'hébergeur, dans le cas où la nouvelle carte serait de nouveau invalide ou si le client n'a pas fait le nécessaire dans le temps imparti, STYL'APPART se réserve le droit d'annuler la pré-réservation sans autre motif ni nouveau délai. Dans le cas où un acompte aurait été versé et que le solde ne puisse être débité, l'acompte sera perdu par le client et sera affecté comme des frais d'annulation.

#### 3.4. Modalités et frais d'annulation

Selon un Arrêt de cassation de la Chambre civile de la Cour de cassation rendu le 25/11/2010, le droit de rétractation de 7 jours en faveur du consommateur ne s'applique pas aux contrats conclus par voie électronique ayant pour objet la prestation de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

Le Client doit indiquer une volonté de se rétracter dénuée d'ambiguïté. Il doit faire valoir sa demande auprès de l'hébergeur par mail ou SMS au plus tôt. (trace écrite)

Les frais d'annulation sont définis dans le tableau ci-dessous

| <b>Modalités de l'annulation</b>                       | <b>Tarif dû par le client</b>  |
|--|--------------------------------|
| 1 heure après la réservation                           | 0€                             |
| 2 mois avant la date d'arrivée                         | 0€                             |
| Plus de quinze jours avant la date d'arrivée           | 25% du prix de la réservation  |
| Entre quatorze et quatre jours avant la date d'arrivée | 50% du prix de la réservation  |
| Trois jours ou moins avant la date d'arrivée           | 100% du prix de la réservation |
| Si tarification spéciale ou promotionnelle             | 100% du prix de la réservation |
| Non présentation                                       | 100% du prix de la réservation |

En cas de remboursement par l'hébergeur suite à une annulation dont les modalités permettent le remboursement, celui-ci devra intervenir dans un délai de 7 jours maximum. Le client sera invité à envoyer un RIB à l'hébergeur afin de procéder au virement des sommes dues ou cela se fera par l'intermédiaire de PayPal si le paiement à été effectué sur ce site sécurisé.

### 3.5 Dépôt de garantie

Pour tous les séjours, l'hébergeur pourra demander au client de fournir un ou plusieurs des documents suivants : l'empreinte de sa carte bancaire (numéros de carte bancaire et carte en cours de validité 30 jours après la durée du séjour) la copie d'un titre d'identité (titres en cours de validité sur la durée du séjour), un RIB, une autorisation de prélèvement et/ou un chèque dont le montant sera défini par l'hébergeur. L'empreinte de carte de crédit, le chèque ainsi que le dépôt de garantie pourront être utilisés en garantie de la bonne exécution des clauses et conditions du présent contrat de location en garantie du paiement du logement, des frais des pertes, dégradations et disparitions d'équipement, mobilier, objet au prix de remplacement, du nettoyage des couvertures, linge ou couettes rendus sales ou tachés, des dégradations de locaux, de l'inoccupation des locaux résultant des dégradations subies et du délai nécessaire aux réparations et enfin du nettoyage des lieux ou des sommes éventuellement dues par le client. Le dépôt de garantie pouvant être effectué par empreinte bancaire le client autorise l'hébergeur à prélever sur sa carte bancaire les sommes dues à ce titre dans la limite de trente mille euros.

### **Article 4 – La survenance de la réservation**

L'appartement meublé sera mis à disposition du client dans un parfait état d'entretien. Le client usera des lieux en « bon père de famille » conformément articles 1728 et 1729 du code civil. Il devra occuper les lieux loués paisiblement. Un inventaire figure dans chaque appartement meublé et le client devra en vérifier l'exactitude et la qualité et signaler au hébergeur dès son entrée dans les lieux (le cas échéant le lendemain matin en cas d'arrivée tardive) toutes anomalies, objets manquants ou dégradés, ce qui constitue une convention de preuve entre les parties. Lors du départ du client, l'inventaire et l'état de propreté de l'appartement meublé seront contrôlés par l'hébergeur et tout manquement à l'inventaire ou dommage causé à l'appartement meublé sera facturé au client.

L'appartement meublé devra être restitué dans le même état de propreté que lors de la prise en location. Selon l'état du logement au départ du client, les frais de nettoyage seront facturés au client selon les modalités prévues à l'article 3.2 de ces CGV. L'hébergeur se réserve le droit de pénétrer dans les lieux loués pour l'entretien, le contrôle ou la sécurité. Le client aura interdiction de sous-louer en tout ou partie l'appartement meublé, il ne pourra pas plus céder son contrat de location à un tiers. Le client devra souffrir de toutes les réparations urgentes en application de l'article 1724 du code civil. Le client ne pourra prétendre à aucun droit qui résulterait de la simple connaissance par l'hébergeur d'une situation irrégulière.

Cette situation ne peut être créatrice de droit en l'absence de tout acte positif non ambigu valant autorisation. Le client ne pourra introduire sous aucun prétexte des animaux quelconques dans les locaux loués sauf pour les chiens guides d'aveugles, sans information préalable à l'hébergeur. Le client ne devra en aucun cas jeter des ordures, débris, tampons, lignes et eaux ménagères dans les cours, dans les WC et conduites de

tout ordre à défaut les frais de nettoyage et de dégorgeement seront mis à la charge du client. Le client ne pourra faire aucune modification ni changement dans la disposition des meubles et des lieux. Le client ne pourra pas recevoir de visiteurs dans le cadre de festivités ou héberger des visiteurs dans l'appartement loué. Toute manifestation engendrant incivilités, bruits et regroupements est interdite et pourra faire l'objet de poursuite même dans le cadre d'une réservation régulière.

A titre de condition essentielle de la validité de ce contrat de location, le client s'interdit de faire des locaux ainsi loués sa résidence principale ou même secondaire ; le client occupant ne pourra immatriculer aucune société à l'adresse de STYL'APPART ou y pratiquer aucune activité commerciale, artisanale ou professionnelle. Il ne peut se prévaloir des dispositions légales applicables en manière de baux d'habitation, notamment quant à la durée du contrat (date arrivée et de départ) et au maintien dans les lieux. En conséquence le contrat sera régi par les dispositions du code civil ainsi que par les conditions prévues aux présentes.

Le client s'engage à rendre le logement en bon état d'usage et d'entretien en fin de jouissance. Il est expressément prévu que par dérogation aux disposition de l'article 1721 du code civil , l'hébergeur ne devra pas sa garantie pour les vices de l'appartement meublé ou de ses meubles, même cachés dans la mesure ou dans un telle hypothèse un autre logement pourrait être proposé . L'hébergeur ne pourra être responsable que de son dol ou de sa faute lourde.

L'hébergeur ne peut pas non plus garantir la régularité des services publics d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, d'internet ni même garantir la privation de jouissance de l'ascenseur et du monte-charge s'il en existe, qu'en soit la durée si elle provient d'un chômage imposé à cet, ou ces appareils, pour les mettre en bon état d'entretien ou pour effectuer des réparations par avance imprévues ( machine à laver, sèche-linge, frigo...) ou si l'arrêt est provoqué par un cas de force majeure indépendant de la volonté de l'hébergeur.

#### **Article 5 – Accueil arrivés et départs**

Les heures d'accueil pour les arrivées se font entre 16h00 et 18h30 sur rendez-vous préalable entre l'hébergeur et le client au moins 24 heures avant. Les départs s'effectuent au plus tard à 11h00. Ces horaires seront confirmés sur votre réservation qui sera adressée au client par mail après son règlement. Il est demandé d'aviser STYL'APPART par téléphone, par SMS ou par mail de l'heure d'arrivée. Les codes d'accès seront remis au client si celui-ci ne peut pas se présenter durant les heures d'accueil. Celui-ci devra alors effectuer l'entrée dans l'appartement seul. Au cas où le client n'arriverait pas dans les heures prévues d'arrivée ou serait dans l'impossibilité de joindre STYL'APPART en cas de problème, les frais d'éventuelles nuits d'hôtel ou autre frais seront à sa seule charge sans qu'il puisse prétendre à un quelconque remboursement, toutes les informations nécessaires à son entrée dans l'appartement loué lui ayant été remis en avance. STYL'APPART se rend généralement disponible de 10h à 23h00 tous les jours.

#### **Article 6 – Effets personnels**

Les objets ou effets personnels du preneur relèvent de sa propre responsabilité. STYL'APPART ne pourra être tenu pour responsable des objets que le client a égaré ou se fasse voler au sein des appartements. Il en est de même pour son véhicule.

## **Article 7 – Perturbations locales**

Il appartient aux clients de respecter le règlement intérieur établi par STYL'APPART ainsi que les règles élémentaires de copropriété. En cas de force majeure ou cas fortuits, STYL'APPART ne pourra être tenu responsable des nuisances qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher votre séjour (inondation, manifestation, coupure générale d'électricité, d'eau, travaux ...) Par travaux, on entend généralement construction de routes, bâtiments ... qui peuvent avoir lieu aux alentours de votre lieu de séjour. stylappart.com ne peut être tenu responsable d'actes de tiers avec lesquels ils n'ont pas de contrats, les clients seront informés de ces éventuelles nuisances à la seule condition que l'hébergeur en est lui-même été informé.

## **Article 8 – Assurances et responsabilités**

Le client est uniquement assuré pour les risques d'incendie et de dégâts des eaux quelque que soit la durée du séjour.

### **Ne sont pas pris en charge dans le cadre de l'assurance:**

- Les dommages subis par les véhicules stationnés sur les parkings extérieurs et ou en sous-sol.
- les dommages subis aux tiers, le vol, la dégradation ou la disparition d'effets personnels dans les appartements loués ou au sein de STYL'APPART et toute autre dépendance et annexe de STYL'APPART.
- Les animaux domestiques.
- Le mobilier et accessoires de l'appartement loué.

La responsabilité de l'hébergeur ne pourra être engagée pour l'un de ces motifs. STYL'APPART n'étant pas un hôtel, les dispositions des articles 1952 et suivants du code civil relatives aux hôteliers ne sont pas applicables.

## **Article 10 – Utilisation d'internet**

STYL'APPART offre un accès internet gratuit au client dans chacun de ses appartements. Le client est seul responsable de son utilisation des services internet et des sites qu'ils consultent. En aucun cas STYL'APPART ne pourra être tenu responsable de l'utilisation de la wifi par les clients à des fins frauduleuses ou ne respectant pas les lois et les bonnes mœurs. En ce sens, le client accepte de manière irréfragable la « charte d'utilisation de la wifi » disponible sur le site internet et dans les appartements.

## **Article 11 – Résiliation – condition résolutoire**

Le contrat sera résilié de plein droit sans formalité et sans délai en cas d'inexécution par le client de l'une de ses obligations essentielles notamment le rejet du paiement en carte bancaire du montant de la location, article 3.3, le refus de fournir les documents exigés ou de signer le contrat de location à son arrivée pour effectuer les formalités d'arrivée, le non-respect du règlement intérieur, la présentation de documents invalides pendant la durée de location ou de comportement inapproprié de nature à perturber le séjour des autres occupants. Le client devra immédiatement quitter les lieux et pourra être expulsé si besoin est avec le concours de force publique sur simple ordonnance de préfé.

## **Article 12 - Droit applicable et juridiction compétente**

Les présentes CGV sont régies et soumises au droit français. En cas de litige, seules les juridictions françaises sont compétentes pour connaître de leur interprétation et/ou de leur exécution.

Selon l'article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « *tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation* ».

Conformément à l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 et au décret d'application n°2015-1382 du 30 octobre 2015, tout différend ou litige dit de consommation, sous réserve de l'article L612-2 du code de la consommation, peut faire l'objet d'un règlement amiable par médiation auprès du CMAP – Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris.

Pour soumettre son litige au médiateur, le Client peut :

- (i) remplir le formulaire sur le site internet du CMAP : [www.mediateur-conso.cmap.fr](http://www.mediateur-conso.cmap.fr) ;
- (ii) envoyer sa demande par courrier simple ou recommandé au CMAP Médiation Consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 PARIS, ou
- (iii) envoyer un email à [consommation@cmap.fr](mailto:consommation@cmap.fr).

Quel que soit le moyen utilisé pour saisir le CMAP, la demande du Client doit contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : ses coordonnées postales, email et téléphoniques ainsi que les nom et adresse complets du Professionnel, un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables auprès du Professionnel.

Il est rappelé que la médiation n'est pas obligatoire mais uniquement proposée afin de résoudre les litiges en évitant un recours à la justice.

## **Article 13 - Traduction, nullité partielle et absence de renonciation**

Dans l'hypothèse d'une traduction des présentes CGV dans une ou plusieurs langues, la langue d'interprétation sera la langue Française en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

Dans l'hypothèse où une disposition des présentes CGV serait nulle, illégale, inopposable ou inapplicable d'une manière quelconque, la validité, la légalité ou l'application des autres dispositions des présentes CGV n'en seraient aucunement affectées ou altérées, les autres stipulations des CGV demeurant en vigueur et conservant leur plein et entier effet.

Sauf stipulation contraire prévue éventuellement dans les présentes CGV, aucune tolérance, inaction, abstention ou omission, aucun retard de STYL'APPART pour se prévaloir de l'un quelconque de ses droits conformément aux termes des présentes, ne portera atteinte audit droit, ni ne saurait impliquer une renonciation pour l'avenir à se prévaloir d'un tel droit. Au contraire, ledit droit demeurera pleinement en vigueur.